

PROJET EDUCATIF

2017

Commune de Cléguérec

Le projet éducatif suivant est écrit pour une population d'enfants de 4 à 17 ans.

La commune se réfère aux principes généraux de l'éducation populaire et de la jeunesse qui, dans un contexte de respect de l'autre, d'égalité des chances et de droit à la différence, vise à apporter aux individus la capacité à analyser, à comprendre, et à modifier leur environnement, à prendre des responsabilités, à opérer des choix, à concevoir et réaliser des projets.

La Commune de Cléguérec s'est donnée pour objectif d'organiser des vacances et des temps non-scolaires à l'attention des enfants et des adolescents. Elle revendique, à travers l'accès pour tous aux loisirs, la dimension éducative de son action en complémentarité avec les instances familiales et institutionnelles.

L'Accueil de Loisirs et le Séjour Ado ne sont pas une garderie. C'est un dispositif de prise en charge qui se veut entité éducative à part entière dont le projet global s'articule autour des priorités éducatives suivantes :

- Développement de l'autonomie de l'enfant.
- Développement de l'apprentissage de la vie en collectivité, en société.
- Décalage avec le cadre de vie quotidien.
- Prise de plaisir.
- Découverte de nouvelles pratiques.
- Prise en compte de la sécurité physique, affective et morale de l'enfant.

➤ Objectifs éducatifs

- L'enfant libre

L'objectif premier de notre Accueil Collectif de Mineur est le suivant : permettre à l'enfant et au jeune de vivre un temps de vacances à tout instant de la journée. Etre à l'écoute des enfants, organiser les activités en fonction de leur demande, c'est notre priorité. Les activités doivent naître au maximum du désir des enfants, et des souhaits des parents.

S'adapter à l'enfant, prendre en compte le rythme de chacun, être à l'écoute des besoins : voilà le fil conducteur de notre activité.

- L'enfant autonome

C'est le credo de tous les organismes de formation et de tous les projets éducatifs : c'est aussi une de nos conceptions fondamentales. L'enfant doit pouvoir, sans que cela ne lui paraisse en aucun cas une contrainte, évoluer sur un Accueil Collectif de Mineur avec un minimum d'assistance. Tous les moyens doivent être mis en œuvre pour développer son sens de l'organisation, ses capacités d'analyse et de synthèse, ses facultés à gérer son temps et son espace. Toute activité sera, pour l'enfant, l'occasion de conquérir son autonomie tout en développant son esprit critique, dans le respect des besoins et des caractéristiques de chaque âge.

- **L'éveil de l'enfant**

Découverte et respect de l'environnement, des autres et de lui-même. Amener l'enfant à découvrir des pratiques nouvelles et variées.

Pour que cet éveil soit optimal, il faut en premier lieu une grande diversité d'activités. A toute heure de la journée et à toutes périodes de l'année, l'intérêt des enfants doit être suscité par un grand choix d'activités, qu'elles soient organisées ou spontanées. Les enfants sont aussi invités à participer à l'élaboration de certaines d'entre elles, en particulier pour le Séjour Ado.

Il faut s'attacher également à trouver des activités "exceptionnelles", dont l'enfant pourra se souvenir longtemps, et à favoriser l'acquisition de savoirs techniques. Cela sort de son carcan et repousse les limites de son imagination. Notre objectif sera atteint à chaque fois que la créativité des enfants aura été suscitée.

- **L'échange**

Les activités de groupe sont à privilégier, afin de développer la sociabilité et la citoyenneté des enfants. Concrètement une priorité est donnée aux sports collectifs, aux jeux qui réunissent l'ensemble des enfants, et qui facilitent ainsi la cohésion de groupe. L'activité prend tout son sens lorsqu'elle réunit des enfants de divers milieux, d'âges différents... en réalité lorsqu'elle permet des échanges et qu'elle favorise l'expression de jeunes et la communication.

- **Egalité, laïcité**

Il s'agit d'offrir à chaque enfant, tous milieux confondus, les mêmes moyens de s'épanouir, et de découvrir ses capacités propres. Les enfants sont dans une petite société où les valeurs et les règles de vie sont les mêmes pour tous : refuser la violence de quelque nature qu'elle soit, évacuer les sources de tension et de stress, favoriser les échanges, le partage et la tolérance. Développer la communication, c'est développer la solidarité et la reconnaissance de la diversité, et combattre l'individualisme.

Nous bannissons tout ce qui peut contribuer à l'exclusion de l'enfant. Nous devons ignorer les échecs scolaires ou familiaux que peuvent connaître certains d'entre eux, pour qu'eux-mêmes soient en mesure de les oublier et de les dépasser. Tout doit être mis en œuvre pour une intégration des enfants collective et rapide.

La laïcité, de rigueur dans notre Accueil Collectif de Mineurs, contribue à cette idée d'acceptation de toutes les différences sociales ou culturelles. La tolérance et le respect de l'individu en dépendent.

L'ensemble de ces grandes lignes doit se conjuguer de façon harmonieuse et équilibrée selon :

- les périodes d'ouverture de l'accueil de loisirs et des séjours de vacances (toutes les petites vacances scolaires, séjours de vacances en été, tous les mercredis en période scolaire)
- le nombre, l'âge et les attentes des enfants accueillis
- les compétences spécifiques des animateurs
- les potentialités et ressources locales

Les activités de loisirs mises en place par la commune de Cléguérec s'adressent non seulement à l'ensemble des enfants de Cléguérec mais également aux enfants des communes environnantes et aux vacanciers. Elles sont encadrées par l'animateur territorial de la commune assisté par des animateurs saisonniers stagiaires ou titulaires des diplômes nécessaires ou des encadrant disposant de compétences avérées et diplômés.

La demande dans le secteur de l'animation continue d'être importante.

Pour répondre à cette demande, l'adjoint territorial d'animation continue de dynamiser l'ALSH communal et le séjour de vacances pour les adolescents. Il a pour mission de mettre en place et de mener à bien ces projets avec, bien évidemment, l'accord et le soutien du conseil municipal. Pour approcher la réalisation optimale de ses objectifs, la collectivité met en place différents moyens...

➤ **Les Moyens**

- ***Modalités de recrutement et de constitution de l'équipe d'animation.***

L'animateur territorial reçoit les différentes candidatures et fait une première sélection selon les besoins qualitatifs et quantitatifs.

Lorsque l'équipe est constituée, elle se réunit au minimum une fois avant chaque période de vacances pour préparer le programme, la répartition, ...

- ***les locaux, l'espace***

Pour la mise en place de l'accueil de loisirs lors des vacances scolaires, la mairie met à disposition de l'animateur communal les locaux de la maison de l'enfance, ceux de la salle omnisports, les terrains gazonnés du complexe sportif, la cantine municipale...

- ***Outils d'information et de relation avec les familles.***

Une réunion de présentation et de discussion avec les parents a lieu au cours de l'année. De cette façon les familles peuvent nous faire part de leurs souhaits, de leurs attentes, et partager leurs interrogations. Nous pouvons ainsi adapter notre projet de fonctionnement en vue de satisfaire au mieux les familles.

De plus, la diffusion des informations se fera par affichage dans les commerces, distribution de prospectus dans les écoles de la commune, par voie de presse et par le biais du site internet de la commune.

La communication avec les familles est complétée par l'accueil possible des parents en mairie par l'animateur territorial.

Concernant le séjour de vacances, plusieurs réunions de présentation et surtout de préparation sont mises en place.

- ***Activités proposées***

Pour l'Accueil de Loisirs, nous organisons petits et grands jeux, calmes et sportifs, activités manuelles et artistiques. Nous proposons également des sorties extérieures dans des parcs ou avec des prestataires extérieurs. Un stage de Graff de découverte du Graff, pour les pré-adolescents, a été mis en place en 2013 et pourrait être reconduit.

Pour le Séjour de vacances, avec les 14-17ans, récent sur la commune, les objectifs sont de vivre d'agréables vacances dans une région méconnue en pratiquant des activités nouvelles. Nous voulons ainsi donner aux jeunes la possibilité de pouvoir agir sur leurs loisirs pendant leurs temps libres, en favorisant leur implication, leur prise d'initiative et de responsabilité.